

« gardez qu'il n'y ait faute sierh. Comme vous aimez mon hon-
 te neur et comme vous voulez esquiver mon desplaisir , car nous
 « y sommes estrainz par notre seing, et nous les ferons es-
 « changer pour autres quand mesrne sera. Donné à Paris, le xvj
 « de décembre, l'an de grâce mil ecc soixante.

« P. le Roy, J. Mathc. »

On vient de lire la date du 10 décembre 1360; or, ce même jour précisément , les consuls de la ville de Lyon s'assemblèrent solennellement, et comme ils ne purent tomber d'accord sur le choix des otages , ils déférèrent pouvoir aux principaux bourgeois de procéder eux-mêmes à l'élection.-L'original de cet acte important, qui ne comjiorne pas moins de quarante lignes d'une haute feuille de parchemin, est au nombre des pièces recueillies par Guichenon (1)».

Le choix des bourgeois se porta sur Étienne de Villeneuve et Humbert de Bletterans, qui, en gens de cœur qu'ils étaient, prirent , quelques jours après, le chemin de leur prison volontaire, chemin que l'un d'eux, hélas! ne devait pas revoir.

En effet, nous apprenons encore par une lettre du roi Jean, existant en original dans la collection déjà citée (2), que Étienne de Villeneuve rendait son âme à Dieu moins de dix mois après son arrivée en Angleterre, et Jean réclamait avec instance son remplacement.

« Jehan, par la grâce de Dieu, roy de France, à noz bien amez
 « les consuls , bourgeois et n'abi tans de la ville de Lion sur le
 « Rone, salut et délcction. Comme de par notre très chier et
 « ami'frère le roy d'Angleterre nous ait esté signifié que Estienne
 « de Ja Ville neuve, lequel avoit esté envoyé pour tenir ostage
 « pour nous en Angleterre est alez de vie à trespasement audit
 » pays d'Angleterre. Nous vous mandons et commandons que
 « tantost et sanz delay ces très venerez vous ellissiez un aussi
 « souffisant bourgeois, comme le dit trespasé estoit. Et yceluy en-

(1) Tome 31, pièce 95.

(2) Tome 31, pièce 91. (Parchemin, 34° sur 9).